

**COMPTE RENDU DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le neuf juin, le conseil municipal dûment convoqué en date du deux juin 2020, s'est réuni en session ordinaire, au Foyer rural de Camiran, sous la présidence de Monsieur Bastien MERCIER, maire

Présents : BLOUIN Emilie, BONNAFOUS Mathieu, CARPENE Marie-Pierre, DE TREGOMAIN Sylvette, DELOUBES Claudine, GLIZE Nadine, MERCIER Bastien, GOUDENEGE France, GOUDIN Jérôme, REVET David, SALVAGE Delphine.

Madame SALVAGE Delphine a été désignée comme secrétaire de séance.

Organisation d'une cérémonie républicaine pour honorer la mémoire de Madame Christiane Bortot ancienne maire de Camiran

Le maire propose de retenir la date du 19 juillet 2020 pour l'organisation de cette cérémonie qui se déroulera avant la messe.

Une plaque commémorative comportant la mention « Christiane Bortot maire de Camiran 1977-1983 » avec la mention RF et cocarde républicaine sera apposée sur le caveau, un dépôt de gerbe est également prévu.

Marie-Pierre Carpene et France Goudenège se chargent de faire établir un devis par l'entreprise Laporte Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Souscription à la prestation SMS de l'opérateur Orange

Cette prestation permet pour la commune de communiquer rapidement avec les habitants pour signaler les décès, les alertes météo etc ...Elle permet de remplacer la distribution d'informations papier distribuées dans les boîtes à lettres.

Demande de renseignements et de devis pour valider.

DELIBERATION N°2020 - 33

Objet : CONSTITUTION DE LA NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS DE CAMIRAN

Membres en exercice: 11 Présents: 11 Suffrages exprimés: 11 Abstention: 0 Pour: 11 Contre: 0

Monsieur le Maire Bastien MERCIER, indique que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts directs est la même que celle du Mandat du Conseil Municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés pour renouveler cette commission qui sera présidée par Monsieur le Maire et constituée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

La Direction des Services Fiscaux de la Gironde demande de lui adresser une liste de présentation comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants, dont deux représentants des contribuables domiciliés hors commune dans chaque catégorie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil propose :

- 1^{ère} liste

TITULAIRES

- Sylvette DE TREGOMAIN
- Claudine DELOUBES
- Catherine RUBECK
- Sébastien COULON
- France GOUDENEGE

SUPPLEANTS

- David REVET
- Delphine SALVAGE
- Alain MICHEL
- Patrick Filippi
- Dominique IDIART

Hors commune : DAL-BO Didier 33190 LOUBENS

- Michel QUINTIN

TITULAIRES

- Nadine GLIZE
- Emilie BLOUIN
- Hubert DUCHAMP
- Michel SPAGNOL
- Marie-Pierre CARPENE

SUPPLEANTS

- Alain CAZADE
- Patrick CERTAIN
- Lucien DEGUILHEM
- Nadine MENEGAZI
- Jérôme PAUQUET

Hors commune : Chantal DALLA-LONGA
33540 ST HILAIRE DU BOIS

- CARRIAS 2ld Bélarde
33540 St FELIX DE FONCAUDE

Présentation et lecture des devis des travaux du projet d'aménagement et de sécurisation du centre bourg de Camiran

- Distribution plan papier aux conseillers et adjoints
- Visionnage du projet d'aménagement
Cabinet Conseil : Ameau ingénierie
Agence COT projet paysager à caractère écologique et citoyen
- Présentation des différents choix d'implantations effectués avec des changements imposés par la BF
- Explication de la topographie pour la réalisation des travaux gradins (200 personnes) scène 190m2, 3 terrains de pétanque, aménagement du pourtour du Cercle
- Présentation des essences de la future végétation
- Présentation du budget prévisionnel : Phase1 : TTC 639 650 €
Phase2 : TTC 626 594 €
- Total des subventions pour l'ensemble du projet (Etat DETR, SIPHEM, Département, SDEEG) :
643 370 €

Réfection du logement communal presbytère

A ce jour nous n'avons pas reçu tous les devis demandés.
Dossier en attente des devis complémentaires.

Etude des possibilités de financement des travaux pour un montant de 30 000€ TTC :

- proposition d'emprunt de 20 000€ sur une durée de 6 ou 8 ans avec un différé
- Les annuités d'emprunt seront financées par l'augmentation du montant des loyers des 2 logements (150€x2=300€) mensuels
- Affectation du FDAEC 2020 soit environ 10 000€

Le conseil valide par principe cette proposition de financement et délibérera lors du prochain conseil sur le montant total des travaux et son financement.

Questions diverses

Emile Blouin fait part à l'assemblée qu'elle connaît une entreprise susceptible de réaliser la signalétique des arbres fruitiers du futur verger.
Cette proposition sera à présenter au pays d'art et d'histoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Le Maire,

Les membres du Conseil Municipal,